



Besançon, le 06 décembre 2018

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services de l'éducation  
nationale du Doubs

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des  
écoles et instituteurs (trices)

**Division des Personnels  
enseignants du 1<sup>er</sup> degré**

Dossier suivi par :  
Isabelle BARBE

Téléphone :  
03.81.65.48.50  
Fax : 03.81.65.48.92

mel : [ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr](mailto:ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr)

26 Avenue de l'Observatoire  
25030 BESANÇON CEDEX

**Objet** : demande de mise en disponibilité sans traitement pour la rentrée scolaire  
2019/2020  
demande de réintégration après disponibilité pour la rentrée scolaire  
2019/2020

**Ref** : Loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires  
relatives à la fonction publique de l'état  
Décret n°85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de  
certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, à la mise à disposition, à  
l'intégration et à la cessation définitive de fonctions.

J'attire votre attention sur les dispositions ci-dessus référencées, relatives à la  
mise en disponibilité.

Les demandes de mise en disponibilité et de réintégration après disponibilité pour la  
prochaine rentrée scolaire doivent être adressées, en un exemplaire (notice jointe  
accompagnée des pièces justificatives) à la DPE 1, pour le

**Lundi 11 février 2019,** délai de rigueur.  
(cachet de la poste faisant foi)

Le strict respect de ce délai permettra à mes services de porter vacants au mouvement  
les postes ainsi libérés.

Dans le souci du bon fonctionnement du service "enseignement", les  
disponibilités ne pourront être accordées que du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

Sous réserve des nécessités de service, les postes des enseignants, affectés à  
titre définitif et bénéficiant d'une disponibilité pour élever un enfant de moins de huit  
ans, peuvent être réservés un an, renouvelable 1 fois, sur demande écrite des  
intéressés.

Enfin, je vous invite à vous référer au tableau récapitulatif figurant en pièce  
jointe de la notice pour établir votre demande.

L'inspecteur d'académie, directeur  
académique des services de  
l'éducation nationale du Doubs

*signé*

Jean-Marie RENAULT

## DISPONIBILITE

### Références :

Loi n°84.16 du 11.01.1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'état (article 51)

Décret n°85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions.

Titre V (articles 42 à 49)

CAS DE DISPONIBILITE (Décret de 1985)				
	Articles	Alin.	Motifs et conditions	Durée
				Disponibilité sur autorisation *
<b>DISPONIBILITE</b>	44	a	Etudes, recherches d'intérêt général	- ne peut excéder 3 années, - est renouvelable une fois pour une durée égale
	44	b	Convenances personnelles	- ne peut excéder 3 années, - est renouvelable mais ne peut être supérieure à 10 années pour l'ensemble de la carrière
	46		Créer, reprendre une entreprise (L. 351.24 du Code du travail)	- deux années
<b>A</b>			<b>Disponibilité de droit</b>	
<b>LA</b>	47	1°	Elever un enfant de moins de 8 ans ou donner des soins à un enfant, conjoint, partenaire (PACS) ou ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne	- ne peut excéder 3 ans - peut être renouvelée si les conditions requises sont réunies.
	47	2°	Suivre son conjoint ou son partenaire (PACS) lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle, à raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice du fonctionnaire.	- ne peut excéder 3 ans - peut être renouvelée si les conditions requises sont réunies.
<b>DEMANDE</b>				

\* sous réserve des nécessités du service



**DISPONIBILITE**  
**AU TITRE DE L'ANNEE 2019-2020**

**A retourner à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Doubs –DPE 1  
Pour le 11 Février 2019, délai de rigueur**

NOM : Nom de famille :	Prénom :
Adresse Personnelle :	Téléphone : E-mail :
Affectation actuelle :	Circonscription :

Je soussigné(e), (NOM, Prénom).....  
sollicite à compter de la prochaine rentrée scolaire, (cocher la case correspondance)

**- MA REINTEGRATION SUITE A MA MISE EN DISPONIBILITE**  **Date reprise :**

**- MA MISE EN DISPONIBILITE** pour le motif suivant :   
(cocher une des cases suivantes), cf. droits rappelés au verso

**pour suivre le conjoint ou le partenaire**   
(joindre un certificat délivré par l'employeur du conjoint ainsi qu'une photocopie du livret de famille ou du PACS) **disponibilité accordée de droit**

**pour élever un enfant de moins de 8 ans**   
(joindre une photocopie du livret de famille) **disponibilité accordée de droit**

**pour donner des soins à un enfant, au conjoint, au partenaire ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne.**   
**disponibilité accordée de droit**  
(joindre un certificat médical précisant s'il s'agit d'un handicap, d'une maladie grave ou d'un accident, ainsi qu'une photocopie du livret de famille ou du PACS)

**pour convenances personnelles**   
(exposer les motifs dans le cadre observations)

**pour études ou recherche :**   
joindre les diplômes obtenus l'année précédente ; adresser pour le 1er novembre 2018 une pièce justificative (inscription université, .... en l'absence de cette pièce et sans rappel, la disponibilité sera décomptée au titre des convenances personnelles)

**pour créer ou reprendre une entreprise :**   
(joindre tout justificatif en votre possession)

<b>Observations :</b>	Signature ( <b>obligatoire</b> ) Intéressé(e),
Fait à _____, le _____	

<b>Avis de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Doubs,</b>		
Date,	signature,	Demande Accordée <input type="checkbox"/>
		Demande Refusée <input type="checkbox"/>
<b>Jean-Marie RENAULT</b>		